

Éducateur de Jeunes Enfants

Réforme du diplôme 2025 - Mise en application en septembre 2026

L'approche spécifique du jeune enfant et de l'accompagnement à la parentalité

En collaboration avec les familles, l'Éducateur de Jeunes Enfants accompagne le jeune enfant dans une démarche éducative et sociale globale en veillant au respect de ses droits, tels qu'énoncés par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

À partir de ses connaissances spécifiques du développement du jeune enfant et de l'observation fine des situations quotidiennes d'accompagnement, l'Éducateur de Jeunes Enfants contribue au bien-être, à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant de la naissance à 7 ans, au sein du groupe et dans son environnement. Son intervention vise à favoriser un développement global et harmonieux.

L'Éducateur de Jeunes Enfants accompagne le jeune enfant dans son développement en coopération avec sa famille ou ses représentants légaux et veille au maintien de la continuité éducative dans le respect de son milieu familial, social et culturel. Il conçoit et met en œuvre des médiations éducatives favorisant l'égalité

des chances et des sexes et inscrit sa pratique dans une démarche de prévention précoce et d'accompagnement de la parentalité.

Il participe à la coordination des accompagnements pluridisciplinaires nécessaires à l'enfant et à sa famille, notamment dans le cadre de la démarche des 1000 premiers jours.

Il inscrit ses actions dans une démarche réflexive et développe un positionnement adéquat en articulant les cadres légaux et éthiques de la profession.

L'Éducateur de Jeunes Enfants travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle ou pluridisciplinaire et développe des partenariats dans les domaines éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire utiles à la démarche éducative. Il apporte une expertise sur la mise en œuvre de la politique de la famille et de la petite enfance, basée sur la connaissance des publics, des recommandations de bonnes pratiques et du territoire.

Extrait de la nouvelle définition du métier - Réforme 2025

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6 Durée 3 ans - Grade Licence

Formation initiale - Formation continue
Apprentissage - VAE

ADMISSION

☎ 02 31 54 42 08

✉ admission@irtsnormandiecaen.fr

INFORMATION - ORIENTATION

☎ 02 31 54 42 05

✉ blemore@irtsnormandiecaen.fr

APPRENTISSAGE - CFA PSS NORMANDIE

☎ 02 31 53 98 38

✉ administratif@cfapss-normandie.com

www.irtsnormandiecaen.fr



IRTS Normandie-Caen - 2 rue du campus - BP 10116 - 14204 Hérouville Saint-Clair Cedex

Dernière mise à jour 13/11/2025

Sur notre site... Réunions Information-Orientation

INFOS
COLLECTIVES

Tous les mois

En présentiel ou en visio

Sans inscription

MODALITES D'ADMISSION

- Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué de niveau 4
- Passer l'entretien d'admission (évaluation des motivations et de l'intérêt pour les métiers du social, appréciation des aptitudes et compétences à pouvoir réaliser l'accompagnement de publics vulnérables, évaluation des connaissances et expériences dans le secteur social)

Sont dispensés de l'entretien d'admission :

- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Les candidats ayant déjà acquis, par la formation ou la VAE, un ou plusieurs blocs du DE préparé ou d'un autre DE de niveau 6 ((ASS, ES, ETS, CESF)

INSCRIPTION

Sur Parcoursup ou sur notre site internet. Votre situation au moment de votre inscription va déterminer la modalité à suivre.

Informations sur :

www.irtsnormandiecaen.fr

CALENDRIER

- Inscription et admission
Informations sur :
www.irtsnormandiecaen.fr
- Rentrée en septembre

COÛT

Informations sur :

www.irtsnormandiecaen.fr

Organisation de la formation

Durée

3 ans (6 semestres soit 180 crédits ECTS).

> 1 517 heures en centre de formation dont 1 505 heures d'enseignements et 12 heures d'accompagnement à la professionnalisation.

> 1 925 heures de formation pratique (stages)

La répartition des lieux de stages dans la région implique la mobilité des étudiants.

Lieu

IRTS Normandie-Caen à Hérouville Saint-Clair (14)

Contenu de la formation

La formation est composée de 4 blocs :

Bloc 1 (Spécialisation DEEJE) : Concevoir et conduire un accompagnement socio-éducatif dans l'intérêt des jeunes enfants et de leur famille (504 heures)

Bloc 2 (Compétences transversales) : Favoriser et soutenir le développement harmonieux et l'épanouissement du jeune enfant (504 heures)

Bloc 3 (compétences communes) : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale (252 heures)

Bloc 4 (Compétences communes) : S'inscrire dans le contexte professionnel du travail social (245 heures)

Validation

Les blocs 2,3 et 4 sont validés par le contrôle continu organisé et mis en place par l'IRTS Normandie-Caen. Pour valider un bloc, il faut obtenir une moyenne de 10/20 à l'ensemble des contrôles continus rattachés au bloc de compétence.

Le Bloc 1 est validé par le contrôle continu organisé et mis en place par l'IRTS Normandie-Caen et par une épreuve conclusive composée de la rédaction d'un dossier écrit et sa soutenance orale. Ce travail porte sur l'approche réflexive du cursus de professionnalisation de l'étudiant. La validation est acquise, si l'étudiant obtient une moyenne de 10/20 à l'ensemble de ces validations.

Les blocs sont indépendants et ne se compensent pas entre eux.

Un jury plénier étudie les résultats obtenus par l'étudiant ainsi que le livret de formation de celui-ci retraçant la globalité de son parcours tant en centre de formation que sur les différents temps de formation pratique. Ce jury décide de la diplomation de chaque étudiant.

Formation pratique

En 1^{ère} année : 9 à 13 semaines permettant de confirmer ou d'affiner le projet professionnel de l'étudiant (une réorientation est possible en semestre 1 ou 2). Cette formation pratique peut se dérouler en deux périodes distinctes.

En 2^{ème} et 3^{ème} année : 42 à 46 semaines permettant de favoriser une mise en application des compétences professionnelles et de réaliser un travail sur sa posture professionnelle. Ces semaines sont réparties sur 2 périodes de formation distinctes dont une de 30 à 28 semaines réalisée auprès d'un professionnel titulaire du DEEJE.

L'accompagnement à la professionnalisation

La formation au DEEJE alterne entre cours en centre et expériences sur le terrain afin de relier théorie et pratique (alternance intégrative). Ce dispositif permet à chaque étudiant de construire son propre parcours professionnel et d'acquérir les compétences nécessaires au métier d'EJE. L'accompagnement est assuré par les formateurs de l'IRTS Normandie-Caen et des professionnels du secteur.